

L'ACTUALITÉ
JURIDIQUE
DROIT ADMINISTRATIF

AJDA

Dossier
Page 1360

L'EXPERTISE DANS LE PROCÈS ADMINISTRATIF

La récente réforme de l'expertise devant les juridictions administratives est l'occasion de s'interroger sur le rôle de l'expert. Certes, il ne saurait se substituer au juge. Mais ses appréciations sont forcément établies par référence à des normes techniques ou professionnelles.

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE Conditions de légalité de la révocation d'un maire - p. 1382

Pour le Conseil d'État, la révocation d'un maire est légale dès lors que celui-ci, par les faits commis, a perdu « l'autorité morale nécessaire à l'exercice de ses fonctions ».

DROITS FONDAMENTAUX La CEDH admet l'interdiction du voile intégral - p. 1348

Du fait de la marge d'appréciation des États, la Cour de Strasbourg admet que la France décide qu'on ne peut vivre ensemble qu'à visage découvert.

URBANISME L'absence de mention d'un possible sursis à statuer dans un certificat d'urbanisme p. 1402

L'absence de mention d'un possible sursis à statuer dans un certificat d'urbanisme ne fait pas obstacle à ce qu'un tel sursis soit opposé à une demande d'autorisation d'urbanisme ultérieure.

DALLOZ



9 782996 1314248

HEBDOMADAIRE - 7 juillet 2014 - N° 24 - 2014

Pages 1345 à 1408

AJDA

31-35, rue Froidevaux,
75685 - Paris cedex 14
Tél : 01 40 64 54 54
Fax : 01 40 64 54 66

Pour joindre un correspondant,
composez le : 01 40 64 suivi des
chiffres figurant à la suite de son nom

Hebdomadaire - 70^e année

Présidente-directrice générale,
Directrice de la publication
Sylvie Faye

RÉDACTION
aj@dalloz.fr

Directeur scientifique
Fabrice Melleroy

Rédactrice en chef
Marie-Christine de Montecler (5474)

Rédacteur en chef adjoint
Jean-Marc Pastor (5405)

Rédaction
Carine Biget (5435)
Diane Poupeau (5306)

Conseil scientifique
Bernard Dreyfus, Yves Jégouzo,
Christine Maugué, Nicolas Portier,
Vincent Potier, Nil Szymchowicz,
Didier Truchet, Charles-Louis Vier,
Philippe Yolka

Rédactrice en chef technique
Béatrice Lapouille (5338)

Secrétaires de rédaction
Caroline Charrier (5368)
Elsa Lebigot (5380)

Maquettiste-graphiste
Patrick Verdon

ABONNEMENTS / MARKETING

Directrice des abonnements
Yvette Nay
80, avenue de la Marne,
92541 Montrouge cedex
ventes@dalloz.fr, fax : 01 40 64 89 92

Responsable relation clients
Marie-Hélène Tylman
0820800017 (0,12 € TTC/mn)

Publicité
José Gomes
Tél : 01 40 92 69 66
jgomes@editions-legislatives.fr

France métropolitaine 1 an :
428,82 € TTC
Étranger 1 an : 486 € HT
Prix au numéro : 23,48 € TTC

L'Actualité juridique
droit administratif est éditée par
EDITIONS DALLOZ
SA au capital de 3 956 040 €
Siège social : 31-35, rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14

RCS Paris 572 195 550,
CODE APE 5811 Z
N° SIRET 572 195 550 00098
N° TVA FR 69 572 195 550
N° CPPAP : 1217 T 79888

JOUVE, 1, rue du Docteur-Sauvé
53100 Mayenne
Dépôt légal - juillet 2014

Société des Editions Lefebvre-Sarrut
© Editions Dalloz - L'Actualité
juridique droit administratif,
juillet 2014

SOMMAIRE..

N° 24/

hebdomadaire – 7 juillet 2014

pages 1345 à 1408

Retrouvez l'AJDA sur Twitter @AJDA_Dalloz

AU FIL DE LA SEMAINE

1349 Généralisation de la facturation électronique d'ici 2020

Une ordonnance du 26 juin prévoit la généralisation progressive de la facturation électronique dans le cadre des contrats conclus par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics.

1353 Rejet du recours contre la réforme des rythmes scolaires

Le Conseil d'Etat a jugé que la réforme des rythmes scolaires relevait bien de la compétence de l'Etat et n'imposait pas de charges nouvelles aux communes. Le projet de décret n'avait, par ailleurs, pas à être soumis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

JURISPRUDENCE COMMENTÉE

1389 L'articulation d'une convention d'occupation domaniale et d'une convention d'emprunt bancaire

Conclusions de Jean-Charles Jobart
Une commune n'a pas à honorer les dettes du club de rugby professionnel, mis en liquidation judiciaire et qui occupait le stade municipal, sur le fondement d'une convention financière entre elle, le club et sa banque, cette convention étant devenue nulle du fait de la résiliation pour faute de la convention d'occupation domaniale.

1397 Le Conseil d'Etat et la protection des biens de retour en fin de contrat

Note de Jean-Sébastien Boda et Pierre-Etienne Rohan
Saisi d'une ordonnance en référé imposant la restitution de biens mobiliers frappés d'une clause de retour, le Conseil d'Etat réaffirme les pouvoirs d'injonction du juge en matière contractuelle.

1345 TRIBUNE

- 1345 **Retour critique sur les modes de scrutin des élections municipales**, par Emmanuel-Pie Guiselin

1348 AU FIL DE LA SEMAINE

- 1348 **Au nom du « vivre ensemble », la CEDH admet l'interdiction du voile intégral**
- 1348 **Le chef-lieu de canton n'est plus nécessairement le bureau centralisateur**
- 1349 **Généralisation de la facturation électronique d'ici 2020**
- 1349 **Hausse de la taxe de séjour et fin de l'écotaxe**
- 1350 **La sécurité juridique impose la prescription fiscale**
- 1350 **Application des lois : de la quantité à la qualité**
- 1350 **L'essentiel des litiges de l'éducation nationale transférés au juge de droit commun**
- 1351 **Le Conseil constitutionnel invité dans le débat sur le redécoupage des régions**
- 1351 **Délai excessif dans l'exécution d'une décision juridictionnelle et responsabilité de l'Etat**
- 1352 **C'est au tour de l'Etat de se réformer**
- 1352 **Modalités de clôture d'une instruction ouverte**
- 1352 **Les sénateurs modifient la proposition de loi sur les ondes**
- 1353 **Rejet du recours contre la réforme des rythmes scolaires**
- 1353 **Adjudication : il ne faut pas préempter trop tôt**

- 1354 **Annulation du refus d'examiner la pétition de la Manif pour tous**

- 1354 **Vers une réforme des directives sur les déchets**

1357 VEILLE DE JURISPRUDENCE

- 1357 **Aides départementales modulées en fonction du mode de gestion du service d'eau et d'assainissement**
- 1358 **Référé-liberté et rétention irrégulière d'un étranger**
- 1358 **Contrôle du juge sur la création d'un périmètre d'usage de consommation exceptionnel**
- 1358 **Appréciation de la situation administrative du fonctionnaire détaché**
- 1359 **Autorité de chose jugée en cas d'identité de cause juridique**
- 1359 **Attention aux conditions de travail des agents handicapés !**
- 1359 **Le droit de préemption dans les zones d'aménagement différé est justifié**

1360 DOSSIER

L'EXPERTISE DANS LE PROCÈS ADMINISTRATIF

- 1361 **Le juge administratif et l'expertise**, par Pascale Gonod et Patrick Frydman
- 1364 **La réforme de l'expertise**, par Fabrice Melleray
- 1370 **Le contentieux des obligations de l'expert**, par Florian Roussel

- 1377 **Le rôle de l'expert dans la formation de la décision de justice**, par Rafael Encinas de Munagorri

1384 JURISPRUDENCE COMMENTÉE

- 1384 **Conditions de légalité de la révocation d'un maire**, CE 26 février 2014, note Jean-François Lachaume
- 1389 **L'articulation d'une convention d'occupation domaniale et d'une convention d'emprunt bancaire**, TA Toulouse, 25 mars 2014, *Société Bode t*, TA Toulouse, 25 mars 2014, *Société Banque Edel*, cond. Jean-Charles Jobart
- 1397 **Le Conseil d'Etat et la protection des biens de retour en fin de contrat**, CE 5 février 2014, *Sociétés Equalla et Polyxo c/ Communauté de communes de Saint-Dizier, Der et Blaise*, note Jean-Sébastien Boda et Pierre-Antoine Rohan
- 1401 **Obligation de reclassement du fonctionnaire stagiaire reconnu, en cours de stage, inapte physiquement**, CAA Versailles, 1^{er} avril 2014, note Claire Rollet-Perraud
- 1404 **L'absence de mention d'un possible sursis à statuer dans un certificat d'urbanisme**, CE 3 avril 2014, *Commune de Langolen*, note Jean-Baptiste Sibilleau

1408 INDEX

Liste des responsables de rubrique et informations aux auteurs en page 1363